



## REUNION COMITE DIRECTEUR DU 18-10-09

Sur convocation du Président sortant, et suite à l'Assemblée Générale du 09 octobre 2009 le nouveau Comité de la 1<sup>ère</sup> Compagnie de Tir à l'Arc de Thionville a tenu une réunion au Gymnase Léo Lagrange à Thionville.

Ordre du jour : élection du Président.

### Membres du Comité :

DI LEO Joseph  
FROELIGER Pascal                      Absent  
GRONOSTAJ Olivier  
KUZMA Romain  
MUCK Michel  
REUTENAUER Charles  
REUTENAUER Geneviève

La séance est ouverte à 10 heures par Joseph Di Léo, Président sortant.

Dès l'entame de la réunion, il est appelé au téléphone ; Pascal Froeliger lui annonce qu'il ne participera pas à la réunion et lui fait part de son intention de démissionner du nouveau Comité lors de la prochaine réunion.

Désirant ne plus occuper son poste de Président; Joseph Di Léo demande aux volontaires de se désigner pour assumer cette fonction; Michel Muck est le seul volontaire ; il est élu à l'unanimité.

Le nouveau Président remercie son prédécesseur et les membres du Comité pour la confiance qu'ils lui accordent et leur fait part de ses intentions. Il liste les postes à pourvoir en demandant à chaque fois un volontaire. Se désignent :

- Vice-président : Olivier Gronostaj
- Secrétaire : Charles Reutenauer
- Trésorier : Geneviève Reutenauer
- Responsable Compétitions : Joseph Di Léo
- Responsable du matériel : Romain Kuzma

Tous les postulants sont élus à l'unanimité.

Le Président propose de coopter Valentin Coelho en qualité de Responsable des jeunes, ce qui est adopté à l'unanimité. Valentin en est informé et accepte cette fonction.

Dans son message adressé aux membres du Comité, le Président rappelle qu'il souhaite responsabiliser tous les membres du Club et les invite à participer activement à toutes les manifestations qui seront organisées, qu'il accueillera toutes les bonnes volontés et les intégrera éventuellement au sein du Comité, au cas par cas, par cooptation lors des réunions de celui-ci.

Différents points sont ensuite soulevés par l'assistance :

- Mise à jour du règlement intérieur : Olivier et Charles s'en chargeront, il sera validé par le Comité et diffusé (ainsi que les statuts) à tous les membres du Club.
- Etablissement d'un règlement de sécurité (Olivier et Charles), validation par le Comité, et désignation d'un Responsable de sécurité pour application.
- Labellisation : à entreprendre rapidement et présentation du dossier à la Ligue de Lorraine avant fin décembre ; nos subventions en dépendent.

- Matériel : un état des lieux sera fait avec le Responsable du matériel, et des propositions d'achat et de renouvellement seront listées.
- Ecole de Tir : Olivier constate que les parents de nos jeunes archers ne souhaitent pas faire participer leurs enfants à 2 séances de formation par semaine ; il préconise d'abandonner l'entraînement du mardi soir, de maintenir celui du vendredi soir et d'organiser une séance de « confrontation ou compétition ludique » un samedi par mois de 14 à 17 heures ; il reverra les parents à ce sujet.  
L'initiation de mardi de 18 à 20 heures pour les adultes débutants pourrait être reportée de 20 à 22 heures le même jour.
- Accueil de handicapés : Michel propose d'accueillir des handicapés pour les initier au tir à l'arc un soir par mois après concertation avec l' Adjoint au Maire chargé des Sports.
- Michel propose également de décorer la partie du gymnase qui nous est réservée et de refaire les lignes de tir, toujours après concertation avec les responsables municipaux, et éventuellement d'embellir notre terrain extérieur (allées et plantation d'arbustes).
- Site Internet : il est prévu de faire une mise à jour hebdomadaire du site et d'y faire figurer ou de mentionner les références d' articles diffusés par les instances du tir à l'arc ou par des fabricants de matériel. Notre fournisseur de site, Sports-Régions, pourrait être abandonné, Olivier et Valentin se chargeant de créer un nouveau site pour mars /avril.
- Formation : la présence d'un arbitre fédéral actif au sein du Club devient une nécessité si nous souhaitons organiser un concours qualificatif, nos archers sont vivement invités à y réfléchir et à se lancer dans cette formation qui sera prise en charge par le Club en cas de réussite et d'implication ultérieure.
- Nettoyage et rangement : il est décidé de faire du nettoyage et du rangement dans nos lieux de stockage ; cette opération se fera le mercredi 28 octobre à partir de 14 heures ; les volontaires seront les bienvenus !
- Archers extérieurs au Club : les archers non licenciés dans un autre club devront prendre une licence après 3 séances maximum dans nos installations sinon l'accès leur sera refusé.
- Banque : afin de simplifier le travail du trésorier, il est décidé de fermer le compte courant de la Caisse d'Epargne ainsi que le livret A.
- Divers : Joseph se charge de récupérer les clés des installations auprès des archers n'ayant pas repris de licence. Sur demande du Président, il rendra le chéquier en sa possession ainsi que l'imprimante et le cachet du Club.

Aucune autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 11 h 30.

*Prochaine réunion : pas de date arrêtée*

Le 18 octobre 2009

Le Secrétaire

Charles Reutenauer